

## La CFE-CGC préconise une remise à plat de l'assiette de financement de la protection sociale

Le déficit de la Sécurité sociale est estimé à plus de 20 milliards d'euros pour 2009, prévision qui sera probablement revue à la hausse.

La crise économique et financière a accentué la dégradation des comptes provoquant un effondrement des recettes.

Il n'en demeure pas moins qu'un déficit structurel persiste.

Pour juguler ce déficit structurel, nous voyons bien la tentation du Gouvernement de s'orienter vers :

- **Le cantonnement de l'assurance maladie sur les gros risques (ALD) et le transfert des autres à l'assurance privée avec à la clé des hausses de tarifs et de moins bonnes couvertures**
- **La mise en place d'un bouclier sanitaire**  
Les prestations seraient gratuites au-delà d'un plafond qui pourrait être fixé en fonction des revenus de chacun. Cela signifie que les assurés seraient pris en charge à 100% au dessus d'un montant fixé alors qu'en dessous, ils devraient financer l'intégralité de leurs dépenses de santé via les organismes complémentaires. Les Français ont tout à perdre dans cette réforme, et tout particulièrement les classes moyennes. Le transfert sur les complémentaires ne peut induire qu'une forte hausse des tarifs.
- **La création de contrats optionnels en tenant compte du type de maladie, de l'âge, du montant de revenus, de la composition de la famille, du statut d'actif ou de non actif**
- **La modification du système de retraite et mise en place un régime notional ou par points à l'instar de ce qui existe dans certains pays européens**
- **Le développement de l'épargne retraite pour imposer subrepticement la capitalisation**
- **La remise à plat des avantages familiaux et conjugaux avec en filigrane un alignement vers le bas des prestations**
- **La généralisation de l'obtention des prestations sous condition de ressources. C'est déjà le cas puisque seules un tiers des aides à la famille ne dépendent pas du niveau des revenus**

**La CFE-CGC ne cautionne pas ce type d'orientation. Pour nous, le maintien du système de protection sociale passe par la recherche d'un financement pérenne, ce qui n'exclut pas une démarche d'efficience.**

Une première étape consiste à mettre un terme aux exonérations de charges sociales encore de l'ordre de 30 milliards d'euros en 2009 dont bénéficient les entreprises, qui pénalisent les recettes de la Sécurité sociale ou le budget de l'Etat et favorisent la création de trappes à bas salaires.

**La CFE-CGC préconise depuis plusieurs années une remise à plat de l'assiette de financement de la protection sociale qui se révèle aujourd'hui insuffisante si elle reste basée principalement sur les salaires.**

Une fois de plus, les mesures conjoncturelles proposées - Augmentation du forfait hospitalier, baisse du remboursement par l'assurance maladie des médicaments pouvant être achetés sans ordonnance - répondent à un besoin ponctuel de réduction du déficit de la Sécurité sociale pour 2010 et reposent sur l'assuré ! Elles ne sont en aucun cas le fruit d'une réflexion globale et d'une remise à plat de l'existant de nature à répondre aux problèmes structurels de financements.

